

TÉLÉVISION—CONTRATS DE RELAIS À ONDES
COURTES

M. MacLean:

- 1. La Société Radio-Canada a-t-elle passé un contrat avec une société quelconque pour l'usage d'installations de relais à ondes courtes entre tout endroit situé aux États-Unis, ou entre la frontière américaine, et toute ville du Canada, aux fins de relayer des programmes de télévision?
- 2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le montant de ces contrats, quelle est la durée de chaque contrat, et quel a été, jusqu'à ce jour, le nombre d'heures d'émissions diffusées au moyen de ces réseaux?

L'hon. M. McCann:

- 1. Oui, comme partie d'un contrat général avec la Compagnie de téléphone Bell du Canada, pour un relais à micro-ondes, reliant Toronto, Ottawa et Montréal en un réseau de programmes télévisés canadiens,—et avec le terminus de l'*American Telephone and Telegraph Company* à Buffalo pour les programmes américains.
- 2. Le prix de base annuel total, conformément aux termes dudit contrat pour le service Toronto-Ottawa-Montréal et le réseau Buffalo-Toronto, se monte à \$225,486,000; le contrat prévoit un tarif précis pour services occasionnels, doublés et inversés. Le contrat est valable 5 ans, et entre en vigueur le 1^{er} mai 1953. Néanmoins, le circuit Buffalo-Toronto a transmis des programmes sur une base provisoire, depuis le 19 janvier 1953, pour une période représentant au total 30 heures environ.

BIENS DE LA COURONNE EN EXCÉDENT—DÉCHETS
TOUT-VENANT

M. Robichaud:

- 1. Quels sont les détails relatifs au poste suivant, mentionné à la page 16 du rapport de 1951-1952 de la Corporation de disposition des biens de la Couronne: déchets tout-venant, vendus à la *Sorel Industries Limited*, de Sorel (Québec), pour la somme de \$6,847.31, à titre de biens de la Couronne en excédent?
- 2. A quel endroit étaient entreposés ces déchets lors de leur vente?
- 3. Y a-t-il eu appel de soumissions pour l'achat de ces déchets?
- 4. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms et adresses des soumissionnaires et quel est le montant de chaque soumission?

M. Dickey:

- 1. Outillage, d'un poids de 273.8925 tonnes nettes, de pièces d'artillerie maintenant désuètes.
- 2. A l'usine de Longueuil de la *Canadian Arsenals Limited*.
- 3. Par voie de négociations. Ces déchets ont été utilisés par la *Sorel Industries* dans la fabrication de canons.
- 4. Voir réponse au n° 3.

QUANTITÉ ET VALEUR DU POISSON PRIS,
DISTRICT D-20

M. Balcom:

Quelles ont été, par espèce, la quantité et la valeur à terre du poisson pris au cours des années 1951 et 1952, dans le district D-20 (région de Ship-Harbour à Jeddore)?

M. MacNaught:

Espèces	1951		1952	
	Quantité	Valeur à terre	Quantité	Valeur à terre
	(quintaux)		(quintaux)	
Morue.....	11,000	40,445	6,922	28,273
Aiglefin.....	4,907	25,940	1,421	7,999
Merlan.....	3,430	3,694	3,400	6,800
Merluche.....	695	821	815	1,679
Lingue.....	56	93	152	304
Sébaste.....			1	10
Barbotte.....	88	157	169	338
Flétan.....	722	16,740	603	14,075
Hareng.....	5,613	9,608	12,998	24,54
Maquereau.....	3,810	23,150	1,227	6,125
Gasparot.....	2,580	3,450	1,526	2,302
Alose.....	2	13	1	7
Saumon.....	17	680	39	1,735
Eperlan.....	62	1,540	138	3,475
Thon.....	30	180	190	950
Anguille.....	140	2,866	154	3,415
Homard.....	4,670	161,998	5,657	198,025
Palourdes.....	18,723	50,030	13,760	59,685
Foie de morue.....	47	94	116	223
Foie de flétan.....			1	20
Foie de thon.....			3	35
Phoques (nombre).....	14	70		
Totaux.....	56,592	341,569	48,393	360,017